



CIRCUIT DES REMPARTS 2022
50^e Edition

2 PAGES

MÉDIAS
CONSIGNES et DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Merci de lire attentivement ce document avant
de remplir et envoyer votre demande d'accréditation.

**CE DOCUMENT DEVRA OBLIGATOIREMENT ÊTRE
COMPLÉTÉ ET SIGNÉ LORS DU RETRAIT DE L'ACCREDITATION.**

NOTE LIMINAIRE :

- . Dans le cadre du Circuit des Remparts 2022 les organisateurs précisent que seuls les journalistes détenteurs d'une carte professionnelle française CCIJP, de la carte AFPA, de la carte UJSF ou d'une carte professionnelle étrangère équivalente, peuvent prétendre à l'accréditation « MEDIA 2022 » ;
- . En dehors de ce cadre, les cas particuliers pourront être étudiés ;
- . Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser d'accorder une accréditation ;
- . **IMPORTANT** : En fonction de la situation sanitaire au moment de l'événement, l'Organisation est susceptible de mettre en place des mesures de protection pour renforcer la sécurité de chacun.

LES ACCRÉDITÉS S'ENGAGENT, EN TOUTES CIRCONSTANCES :

AVANT TOUTE AUTRE CHOSE ET EN PERMANENCE : à respecter les règlements sanitaires en vigueur afin de se protéger eux-mêmes et de protéger les autres.

- I.** à faire preuve de la plus grande vigilance, qui sied lors d'événements automobiles ;
- II.** à respecter Lois et Règlements, quels qu'ils soient, en particulier le Code de la Route ;
- III.** à respecter les consignes qui leur sont données par les Forces de Sécurité, les organisateurs et leurs représentants, notamment les Commissaires et le service de presse de la manifestation ;
- IV.** à faire preuve de compréhension et à se comporter avec courtoisie et bienveillance, vis à vis de leurs concepteurs et confrères, du public, des participants, des partenaires, des organisateurs et en général de toute personne ;
- V.** à porter leurs accréditations et chasubles de manière visible et identifiable (numéro) ;
- VI.** à ne pas pénétrer dans les zones interdites, matérialisées ou indiquées par les personnels.

Le non respect de ces consignes pourra entraîner le retrait de l'accréditation.

Je soussigné (merci de compléter) :

Prénom : _____ **Nom :** _____ **Media représenté :** _____

...déclare **connaître les risques inhérents aux activités automobiles et au sport automobile**, en particulier les rallyes touristiques, les démonstrations et épreuves sur route et sur circuit ;

...confirme être détenteur d'une assurance professionnelle en cours de validité couvrant mon activité et d'une assurance responsabilité civile **À PRÉSENTER LORS DU RETRAIT DE L'ACCREDITATION** ;

...décharge de toute responsabilité les organisateurs du **Circuit des Remparts 2022** en cas d'accident dans lequel je pourrais être impliqué, être victime ou pourrais occasionner ;

...décharge de toute responsabilité les organisateurs du **Circuit des Remparts 2022** dans le cas où je serais victime d'une contamination de quelque nature que ce soit, et de ses conséquences.

à Angoulême, le (merci de dater) : _____

Signature (merci de faire précéder de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord ») :

Pour toute information complémentaire,
merci de contacter le Service de Presse du Circuit des Remparts :

Par email : media@circuitdesremparts.com

Par téléphone : (+33) 0625 911 277 (François Granet)